

## COMMUNIQUÉ

La commission des transports du Conseil des Etats a examiné le fonds d'infrastructure

# Améliorations souhaitables

La Commission des transports et des télécommunications du Conseil des Etats (CTT-E) a terminé l'examen du projet de fonds d'infrastructure. Pour la Fédération routière suisse FRS, le résultat de ces délibérations est en grande partie satisfaisant, mais certains points centraux mériteraient d'être améliorés, voire sont carrément inacceptables.

La Fédération routière suisse FRS salue la décision de la CTT-E d'intégrer dans le fonds d'infrastructure également les routes principales situées en dehors des villes et des agglomérations pour un montant de 800 millions de francs. La CTT-E souligne ainsi l'importance de la route pour les régions rurales sur les plans de la sécurité des transports et du service public.

Par ailleurs, la Fédération routière suisse FRS se réjouit de constater que le fonds d'infrastructure sera concrétisé par étapes. D'une part, ce procédé permet de gérer les projets en fonction de l'évolution des besoins et, d'autre part, il empêche qu'un chèque en blanc soit établi dès à présent pour les vingt ans à venir (comme ce fut le cas avec le Fonds pour le financement des transports publics).

En revanche, la Fédération routière FRS n'est toujours pas d'accord avec le montant du premier versement effectué à ce fonds (2,6 milliards de francs) qui lui paraît insuffisant, tout comme la contribution à la sauvegarde de la fonctionnalité du réseau des routes nationales (5,5 milliards de francs). Selon le Conseil fédéral, les provisions au titre du financement spécial de la route atteindront 4,2 milliards de francs en 2008 lorsque le fonds d'infrastructure devrait entrer en fonction. La Fédération routière suisse FRS estime donc qu'une somme de 3,7 milliards de francs doit être transférée au fonds d'infrastructure. Il resterait alors une réserve de variation de 500 millions de francs dans la caisse de la route, ce qui est suffisant. Ces moyens financiers supplémentaires, soit 1,1 milliard de francs, sont absolument nécessaires au maintien de la fonctionnalité des routes nationales. Ainsi, 6,6 milliards de francs seraient disponibles à cet effet et non pas seulement 5,5 milliards.

Le financement de projets purement ferroviaires (par exemple, les RER) est hors de discussion pour la Fédération routière suisse FRS, car il est contraire à la Constitution. De plus, les projets RER prévus absorberaient durant les 20 ans à venir la majeure partie des fonds prévus pour les villes et les agglomérations, si bien que le financement des transports publics liés à la route resterait insuffisant.

Berne, le 3 février 2006

La Fédération routière suisse FRS est l'organisation faîtière de la branche automobile et du trafic routier privé de Suisse. Elle réunit une quarantaine d'associations de la branche automobile et routière ainsi que de nombreuses organisations d'usagers de la route et de moniteurs de conduite. Les principales organisations institutionnelles de la FRS sont: TCS (Touring Club Suisse), auto-suisse (Association importateurs suisses d'automobiles), UPSA (Union professionnelle suisse de l'automobile), ACS (Automobile Club de Suisse) et ASTAG (Association suisse des transports routiers).